Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260605-2026_06_05_03-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h
(Finistère)

Landéda, le 29 mai 2026

CONSEIL MUNICIPAL
du 5 juin 2026

MODERNISATION ET MISES AUX NORMES DU MULTIACCUEIL

RAPPORT N°03-06/2026

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260605-2026_06_05_03-DE

I- Descriptif de l'opération

La commune de Landéda dispose d'un multi-accueil municipal de 15 places, « Aux Copains Malins », qui constitue un équipement essentiel pour l'accueil des jeunes enfants et l'accompagnement des familles du territoire. Dans un contexte de fragilisation de l'offre d'accueil individuel, la commune souhaite aujourd'hui renforcer la qualité, la sécurité et l'adaptation de cette structure aux besoins des enfants et des professionnels.

Le projet porte sur quatre volets complémentaires :
- le renouvellement et la modernisation du mobilier de la crèche afin d'améliorer les conditions d'accueil, le confort des enfants et les pratiques professionnelles ;
- la mise en place de hublots sur plusieurs portes de circulation de la structure, conformément aux préconisations formulées par les services de la PMI, afin de renforcer la sécurité et la visibilité au sein des espaces d'accueil.
- l'acquisition de structures de motricité intérieur, destinée à améliorer les conditions d'accueil des enfants.
- l'acquisition d'une structure de jeux extérieure qui s'inscrit dans le projet d'amélioration du jardin du multi accueil.

L'acquisition de nouveaux équipements permettra de proposer des espaces plus fonctionnels, adaptés aux usages actuels de la petite enfance et favorisant l'autonomie, les activités éducatives et le bien-être des enfants. Le mobilier prévu comprend notamment des meubles de rangement et équipements adaptés aux jeunes enfants.

Par ailleurs, les travaux de pose de hublots sur les portes répondront directement aux exigences de sécurité et de prévention des risques dans les déplacements quotidiens au sein du multi-accueil. Le projet prévoit l'installation de sept hublots coupe-feu ainsi que des aménagements complémentaires de sécurisation.

À travers ces investissements, la commune entend maintenir une offre d'accueil de qualité, sécurisée et attractive pour les familles du territoire, tout en garantissant de bonnes conditions de travail aux professionnels de la petite enfance.

II. Plan de financement prévisionnel

Le coût de l'opération est estimé à 7 578,90 € HT (9 094,68 € TTC)

Dépenses	**€ HT**	**Recettes**	**€**	**%**
Acquisition du mobilier	2 078,89 €	Subvention CAF –	6 063,12 €	80%
Fourniture et pose de hublots	2 776,56 €	Autofinancement	1 515,78 €	20%
Structures motricité	1 527,45 €			
Jeu extérieur	1 196,00 €			
TOTAL	**7 578,90 €**	**TOTAL**	**7 578,90 €**	**100%**

Je vous propose :

- De valider le projet de modernisation et de mise aux normes du multi-accueil.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, au nom et pour le compte de la Commune de Landéda, des subventions publiques auprès des financeurs susmentionnés selon le plan de financement ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au projet et aux présents dossiers de demande de subvention.
- D'autoriser Monsieur le Maire à supporter et à apporter toutes modifications au plan de financement en fonction de l'évolution du projet. En cas d'augmentation de 3% de l'autofinancement, un nouveau vote du Conseil Municipal pourrait être nécessaire.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260605-2026_06_05_03-DE

Commune de Landéda aber wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	= 27
Présents	= 22
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal
N°**03-06/2026**
Réunion du 05 juin 2026

MODERNISATION ET MISES AUX NORMES DU MULTIACCUEIL

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : David KERLAN, Anne POULNOT-MADEC, Philippe COAT, Rachel BODENES, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Laurent LE GOFF, Catherine COUSTANCE, Céline SIMIER, Hakara TEA, Alain PAUL, Isabelle POULLAIN, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Muriel COLLOMBAT, Gwenaël MAHÉ, Florence MORIZE, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Romain LAOT, Bérengère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :
Alexandre TREGUER donne procuration à Brice ABDEBREIMAN
Camille SORDET donne procuration à Muriel COLLOMBAT
Ronan BIHANNIC donne procuration à Françoise GOURVENNEC
Franck DAOUBEN donne procuration à Martine KERFOURN
Katia GOUZIEN donne procuration à Françoise GOURIOU

Madame Bérengère CREAC'H a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Monsieur Philippe COAT, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal valide le projet de modernisation et de mise aux normes du multi-accueil.

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter, au nom et pour le compte de la Commune de Landéda, des subventions publiques auprès des financeurs susmentionnés selon le plan de financement ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260605-2026_06_05_03-DE

ARTICLE 3 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au projet et aux présents dossiers de demande de subvention.

ARTICLE 4 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à supporter et à apporter toutes modifications au plan de financement en fonction de l'évolution du projet. En cas d'augmentation de 3% de l'autofinancement, un nouveau vote du Conseil Municipal pourrait être nécessaire.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260605-2026_06_05_03-DE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	Procuration à Françoise Gourvennec
POULNOT-MADEC Anne		GOURIOU Françoise	
COAT Philippe		TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel		COLLOMBAT Muriel	
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent		DAOUBEN Franck	Procuration à Martine Kerfourn
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre	Procuration à Brice ABDEBREIMAN	ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline		GOUZIEN Katia	Procuration à Françoise Gouzien
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille	Procuration à Collombat Muriel	CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			